



Les déchets verts des ressources pour nos jardins



Votre
opération
revient en
2023

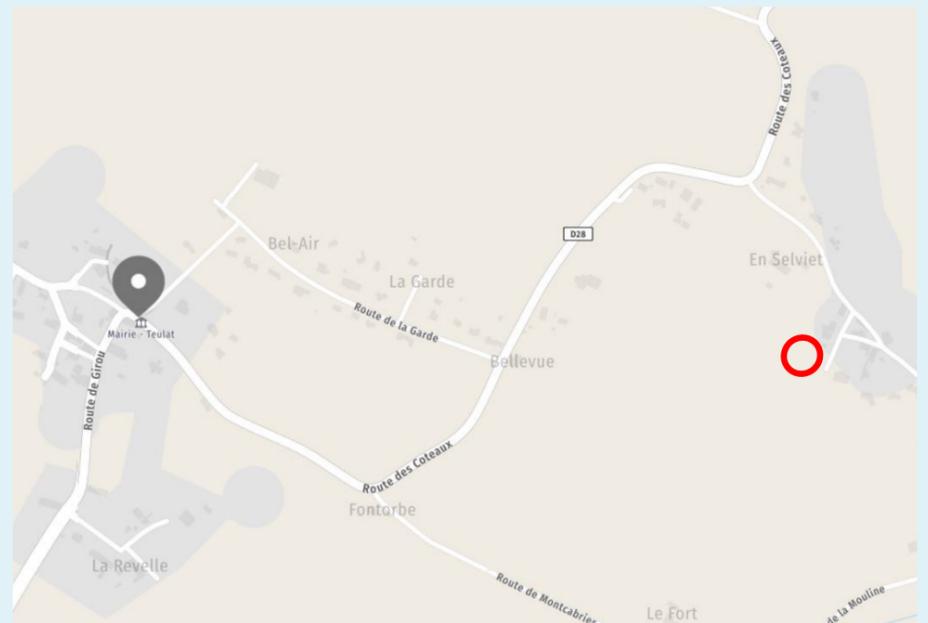
MARS et OCTOBRE

Opérations de **broyage** de vos branchages sur votre commune



Où vous rendre?

En Pugnères - Face à la salle des fêtes



Déposez vos branchages

Tailles de haies, arbres et arbustes
10 cm de diamètre maximum

Sont strictement interdits

Tontes de pelouse
Feuillages
Terre, pierres
Tout autre déchet



Quand ?

Déposez vos branchages **courant MARS**

Ensuite, prévoyez vos prochaines tailles pour **Octobre** puisque l'opération broyage revient à l'Automne !